

Valeurs et Code Ethique du Groupe Pirelli

Historiquement, l'identité du Groupe Pirelli se base sur un ensemble de valeurs que, depuis toujours, chacun de nous cherche à atteindre et à protéger. Au fil des années, ces valeurs nous ont permis de consolider et d'enrichir notre culture d'entreprise et de parier sur la croissance durable, vue en tant que levier déterminant du développement responsable, à long terme et capable de satisfaire l'intérêt de tous les partenaires. Les règles qui ont engendré ces principes et la réglementation qui vise à prévenir les comportements illicites sont pleinement formalisées dans notre Code Ethique. Ce document fait l'objet de la plus grande diffusion, afin que les salariés le connaissent et que tous puissent le consulter. Chacun de nous, dans son travail quotidien, doit se sentir interpellé par cette responsabilité personnelle qui demeure essentielle pour garantir l'efficacité de toutes les questions normatives.

Marco Tronchetti Provera
Président de Pirelli & C. S.p.A.

Sommaire

La mission	5
Les valeurs du Groupe Pirelli	6
Introduction	8
Principes de comportement	9
Système de contrôle interne	11
Partenaires	12
– Actionnaires, investisseurs et communauté financière	
– Environment	
– Clients	
– Ressources humaines	
– Fournisseurs et collaborateurs externes	
– Communauté externe	
– Concurrents	
Respect du Code	15

La Mission

Groupe animé par une grande tradition industrielle, Pirelli est aujourd'hui l'un des fabricants de pneus les plus importants du monde et l'un des acteurs internationaux majeurs dans tous les segments où il opère. Les années passant, ce développement a conduit notre Groupe à avoir une dimension internationale qui s'allie à un enracinement profond dans les différentes communautés locales. Notre force compétitive se base sur les compétences professionnelles des ressources humaines, sur les capacités technologiques et de recherche, sur la qualité et sur l'attention constante qui est accordée aux exigences de la clientèle. Ces acteurs nous permettent de produire et de commercialiser des produits de haute qualité et d'opérer avec succès dans les différents sites et sur les marchés internationaux.

La capacité d'innover et de savoir anticiper les transformations industrielles nous pousse à les améliorer continuellement en termes de qualité, d'impact environnemental et social, également au travers du développement de nouveaux produits et de solutions adoptées dans le secteur de la « green economy ». Nos comportements s'inspirent d'un Code Ethique que tous ceux qui, partout dans le monde, ont des rapports avec le Groupe Pirelli, sont appelés à appliquer de façon cohérente et responsable. Reconnue au niveau international, l'excellence de la Corporate Governance Pirelli représente un engagement prioritaire et systématique de la part de la direction générale. Notre manière de gérer nos affaires consiste à atteindre le meilleur équilibre possible entre la prise directe des responsabilités et le travail du groupe, la centralité dans la définition des orientations stratégiques et la décentralisation des responsabilités opérationnelles au niveau local. Notre croissance continue est épaulée par une création appropriée de valeur, en faveur des actionnaires et des investisseurs en général et dans le respect de l'intérêt de tous ceux qui interagissent avec le Groupe et les entreprises qui en font partie.

Les valeurs du Groupe Pirelli

→ LOYAUTÉ ET CORRECTION

Agir de façon professionnelle dans le respect de la loyauté et de la correction, dans les rapports existant au sein et en dehors de l'entreprise.

→ TRANSPARENCE

Représenter de manière claire, précise et ponctuelle les résultats économiques et financiers à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe. Stimuler la confrontation, même en manifestant son désaccord face aux décisions de ses supérieurs, au nom d'un autre choix possible jugé plus approprié. Accepter différents points de vue et encourager le changement. Garantir l'échange réciproque des informations à tous les niveaux de l'organisation.

→ CROISSANCE DURABLE

Opérer pour assurer un développement responsable à long terme, dans la plus grande conscience des liens et des interactions existant entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux, en tenant compte des répercussions qu'une décision prise dans l'un de ces domaines exerce sur les autres. Rechercher le leadership dans la recherche et dans le développement de technologies et de produits écologiques, en devançant la demande du marché, en ayant bien conscience des effets positifs que le travail d'aujourd'hui aura sur le monde de demain. Conjuguer la création de valeur, le progrès de la société, l'attention accordée aux partenaires, l'élévation des niveaux de vie et la qualité de l'environnement.

→ ATTENTION AU CLIENT

Comprendre le marché dans lequel le Groupe Pirelli agit et tenir compte de l'impact que chaque action et chaque comportement a sur les clients. Profiter de toutes les opportunités qui se présentent dans le travail, dans l'intérêt du client, en anticipant ses exigences.

→ RESPONSABILITÉ ET VOLONTÉ D'ATTEINDRE DES RÉSULTATS

Chercher résolument à atteindre des résultats, en s'engageant personnellement lors de la définition des programmes, dans le développement de ces

derniers et dans l'obtention de résultats concrets.

→ **EXCELLENCE PROFESSIONNELLE**

Disposer du savoir-faire technique et utiliser ce levier pour être les premiers. Travailler avec méthode et passion, dans le respect des règles.

→ **INNOVATION**

Etre les premiers à imaginer des solutions radicalement nouvelles en matière de produits, de services et de processus, susceptibles d'être effectivement mises en place. Poursuivre l'excellence sans accepter que les standards courants soient considérés satisfaisants. Rechercher continuellement des opportunités pour améliorer les processus et les systèmes existants.

→ **QUALITÉ ET PERFORMANCES**

Garantir la qualité optimale des produits, l'excellence des systèmes et des processus de production. Prêter toujours la plus haute attention aux performances pour répondre ainsi aux attentes des clients en termes de prestations et de sécurité.

→ **INTÉGRATION**

Etre conscients qu'un comportement spécifique s'insère dans un cadre de relations plus vastes. Coopérer transversalement et à l'intérieur des fonctions de l'entreprise et des différentes réalités géographiques vers un objectif commun. Elever le niveau d'efficacité et encourager le changement en limitant autant que possible la duplication des efforts.

→ **RAPIDITÉ**

Percevoir l'urgence de mettre au point des solutions à même de satisfaire les partenaires en anticipant leurs exigences. Répondre très rapidement aux exigences de développement en identifiant de façon efficace la solution la plus appropriée.

Avant-propos

Le Groupe Pirelli invite les services internes et externes à respecter le présent Code Ethique (le « **Code** »), avec la conviction que le succès de l'entreprise ne peut pas se passer de l'éthique dans la gestion des affaires.

Les administrateurs, les commissaires aux comptes, les cadres supérieurs, les salariés et, en général, tous ceux qui opèrent en Italie et à l'étranger pour le compte ou en faveur du Groupe Pirelli, ou qui ont des relations d'affaires avec lui (« **Destinataires du Code** »), chacun dans le cadre de ses fonctions et de ses responsabilités, sont tenus de respecter les principes et les prescriptions contenus dans le présent Code.

Principes de comportement

L'intégrité, la transparence, l'honnêteté et la correction sont à la base des activités du Groupe Pirelli.

En particulier, le Groupe Pirelli :

- recherche l'excellence et la compétitivité sur le marché, en proposant à ses clients des produits et des services de qualité sachant répondre de façon efficace à leurs exigences ;
- assure à tous les partenaires une transparence totale sur ses actions, tout en respectant les exigences de confidentialité imposées par la gestion des affaires et en sauvegardant le caractère concurrentiel des activités de l'entreprise ; c'est la raison pour laquelle les Destinataires du Code doivent garantir la plus haute discrétion sur les informations acquises ou élaborées en fonction ou à l'occasion de l'accomplissement de leurs fonctions ;
- s'engage à promouvoir une compétition loyale, qui est un élément essentiel pour atteindre son propre intérêt et qui constitue une garantie pour tous les opérateurs du marché, pour les clients et pour les partenaires en général ;
- refuse et décourage de recourir à des comportements illégitimes ou, du moins, incorrects, pour atteindre les objectifs économiques qu'il s'est donnés exclusivement avec l'excellence des performances en termes d'innovation, de qualité, de durabilité économique, sociale et environnementale ;
- protège et met en valeur les ressources humaines sur lesquelles il s'appuie ;
- s'efforce de respecter le principe de l'égalité des chances dans le milieu de travail, sans discrimination liée au sexe, à la situation familiale, au penchant sexuel, à la religion, aux opinions politiques et syndicales, à la couleur de la peau, à l'origine ethnique, à la nationalité, à l'âge ou aux conditions physiques ;
- s'efforce de promouvoir la protection des droits de l'homme les plus affirmés au niveau international ;
- utilise les ressources de façon responsable, en ligne avec l'objectif de

réaliser un développement durable, dans le respect de l'environnement et des droits des générations futures ;

- ne tolère aucune forme de corruption sous toute forme que ce soit, sous n'importe quelle juridiction, pas même lorsque des activités de ce genre sont admises dans la pratique ou qu'elles ne font pas l'objet de poursuites judiciaires. Pour toutes ces raisons, il est interdit aux Destinataires du Code d'offrir des cadeaux ou autres biens susceptibles de violer les normes, ou d'être opposés au Code, ou pouvant constituer, s'ils sont rendus publics, un préjudice, même seulement au niveau de l'image, au Groupe Pirelli ;
- sauvegarde et protège le patrimoine de l'entreprise, également en se dotant des instruments permettant de prévenir les phénomènes d'appropriation indue, de vol et de fraude aux dépens du Groupe ;
- protège et sauvegarde la réputation du Groupe qui est un bien intangible de la société et du Groupe ainsi que la réputation de tous ses travailleurs externes, en lui demandant de se conduire de façon appropriée à ces objectifs, aussi en préservant la culture de la société personnifiée par l'ensemble de valeurs reflétant la nature distinctive du Groupe Pirelli ;
- décourage la satisfaction des intérêts personnels ou ceux de tiers au détriment des intérêts de la société ;
- en tant que membre actif et responsable des communautés dans lesquelles il opère, il s'engage à respecter et à faire respecter en son sein et au niveau des relations avec le monde extérieur les lois en vigueur dans les pays où il mène ses activités ;
- adopte des instruments organisationnels à même de prévenir la violation des normes et des principes de transparence, de correction et loyauté de la part des salariés et des collaborateurs et il veille à ce qu'ils soient respectés et appliqués correctement.

Systeme de controle interne

L'efficience et l'efficacité du système de contrôle interne permettent à l'entreprise d'accomplir ses activités de façon cohérente avec les règles et les principes du présent Code.

Par système de contrôle interne, il faut entendre l'ensemble des instruments, des activités, des procédures et des structures organisationnelles visant à assurer, au moyen d'un processus intégré d'identification, de mesurage, de gestion et de surveillance des principaux risques, les objectifs suivants :

- l'efficacité et l'efficience des activités de l'entreprise, tout en garantissant la traçabilité des actes et des décisions ;
- la fiabilité des informations inhérentes à la comptabilité et à la gestion ;
- le respect des lois et des règlements ;
- la sauvegarde de l'intégrité du patrimoine de l'entreprise.

Pour tout ce qui est mentionné ci-dessus, les Destinataires du Code sont tenus de contribuer à l'amélioration continue du système de contrôle interne. Dans le déroulement des activités qui leur reviennent, les organismes de contrôle et de surveillance, l'audit interne et la société de révision externe ont accès directement, complètement et inconditionnellement, à l'ensemble des personnes, activités, opérations, documents, archives et biens de l'entreprise.

Partenaires

Le Groupe Pirelli adopte une approche multipartenaires, c'est-à-dire qu'il cherche à atteindre une croissance possible et durable visant à modérer équitablement les attentes de tous ceux qui interagissent avec le Groupe et les entreprises qui en font partie.

→ ACTIONNAIRES, INVESTISSEURS ET COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Le dialogue et les relations du Groupe Pirelli avec toutes les catégories d'Actionnaires, avec les investisseurs institutionnels et particuliers, avec les analystes financiers, les opérateurs du marché et, en général, avec la communauté financière, se basent sur une transparence totale, dans le respect des principes de précision, de rapidité et d'égalité d'accès aux informations, et dans le but de favoriser la bonne évaluation des biens du Groupe.

→ ENVIRONNEMENT

Le Groupe Pirelli gère ses activités dans le respect de l'Environnement et de la santé publique.

Les choix qui sont faits en matière d'investissements et d'affaires tiennent compte de la durabilité environnementale, dans une optique de croissance respectueuse de l'environnement, également grâce à l'adoption de technologies et de méthodes de production particulières qui – lorsqu'elles sont possibles au niveau opérationnel et économique – permettent de réduire, éventuellement au-delà des limites fixées par les normes, l'impact environnemental de ses activités.

Le Groupe gère ses activités à l'aide de Systèmes de Gestion Environnementale certifiés, il recourt à des méthodes et à des technologies de production visant à réduire les gaspillages et à préserver les ressources naturelles, il évalue les impacts environnementaux directs et indirects de ses produits et de ses services.

Le Groupe collabore avec des organisations nationales et internationales de première importance pour promouvoir la durabilité environnementale tant au niveau local que mondial.

→ CLIENTS

Le Groupe Pirelli fonde l'excellence des produits et des services qu'il pro-

pose sur l'innovation constante, dans le but d'anticiper les exigences de ses Clients et de répondre à leurs besoins de façon immédiate et compétente, avec des comportements se basant sur la correction, la courtoisie et la collaboration totale.

→ RESSOURCES HUMAINES

Le Groupe Pirelli reconnaît le caractère central des ressources humaines, avec la conviction que le principal facteur de succès de toute entreprise est constitué par la contribution professionnelle des personnes qui y opèrent, dans un cadre de loyauté et de confiance réciproque.

Le Groupe Pirelli protège la santé, la sécurité et l'hygiène des lieux de travail, aussi bien par le biais de systèmes de gestion appelés à se perfectionner et à évoluer continuellement, qu'à travers la promotion d'une culture de la sécurité et de la santé basée sur la logique de la prévention et sur l'exigence de gérer de façon efficace les risques professionnels.

Le Groupe Pirelli juge que, dans l'accomplissement des activités économiques, le respect des droits des travailleurs est essentiel.

De la même façon, le Groupe Pirelli demande une conduite reposant sur le respect mutuel, l'intégrité et la dignité des personnes.

La gestion des rapports de travail vise, en particulier, à garantir l'égalité des chances, à encourager la croissance professionnelle de chacun et à en mettre en valeur les diversités, en faveur d'un milieu de travail inclusif.

→ FOURNISSEURS ET COLLABORATEURS EXTERNES

Les fournisseurs et les collaborateurs externes jouent un rôle fondamental pour améliorer la compétitivité générale de l'entreprise.

Les relations du Groupe avec les fournisseurs et les collaborateurs externes, tout en visant à atteindre les meilleures conditions concurrentielles, se basent sur la loyauté, sur l'impartialité et sur le respect de l'égalité des chances vis-à-vis de tous les sujets impliqués.

Le Groupe Pirelli demande à ses fournisseurs et à ses collaborateurs externes de respecter les principes et les prescriptions prévues par le présent Code.

→ COMMUNAUTÉ EXTERNE

Le Groupe Pirelli noue avec les autorités publiques locales, nationales et internationales des relations basées sur une collaboration totale et active, sur la transparence, le respect des autonomies réciproques, des objectifs économiques et des valeurs contenues dans le Code.

Le Groupe Pirelli entend contribuer au bien-être économique et à la croissance des communautés dans lesquelles il opère à travers la fourniture de services efficaces et de pointe au niveau technologique.

Le Groupe Pirelli envisage favorablement et, le cas échéant, il apporte son soutien aux initiatives sociales, culturelles et éducatives visant à promouvoir la promotion de la personne et à améliorer ses conditions de vie.

Le Groupe Pirelli n'accorde aucune contribution, avantage ou autre bien aux partis politiques et aux organisations syndicales des travailleurs, ni à leurs représentants ou candidats, tout en respectant la réglementation éventuellement applicable.

→ CONCURRENCE

Le Groupe Pirelli reconnaît qu'une concurrence correcte et loyale constitue un élément fondamental pour le développement de l'entreprise et du marché et il gère ses activités en promouvant une compétition basée sur l'innovation, la qualité et les performances de ses produits. Les sociétés et tous les salariés du Groupe doivent s'abstenir de s'adonner à des pratiques commerciales incorrectes et la conviction d'agir en faveur du Groupe ne peut justifier, en aucune manière l'adoption de comportements étant contraires à ces principes.

Respect du Code

Le Groupe Pirelli demande à tous les Destinataires du Code de suivre une conduite en ligne avec ses principes généraux.

Tous les destinataires du Code sont donc tenus de s'abstenir de suivre un comportement contraire aux principes qu'il contient.

Le Groupe Pirelli exige également de tous les Destinataires de ce Code Éthique, y compris des travailleurs externes, de signaler immédiatement toutes les violations de ce Code Éthique, en suivant les procédures en place. Le Groupe s'engage à adopter des procédures spécifiques, des règlements ou des instructions visant à assurer que les valeurs présentement affirmées se retrouvent dans les comportements concrets du Groupe, de ses salariés et de ses collaborateurs.

La violation des principes et des contenus du Code pourra constituer un manquement aux obligations primaires du rapport de travail et/ou contractuel, avec la possibilité de sanctionner les responsables conformément aux modalités prévues par les lois, les conventions collectives et les contrats.

